



Luxembourg, le 26 janvier 2026

Jugement par défaut

Il est porté à la connaissance de **Salah AYARI, né le 28 août 1993 en Tunisie**, actuellement sans domicile connu,

qu'il a fait l'objet d'un jugement par défaut rendu en date du 11 novembre 2021, portant le numéro 2327/21 par le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 9002/19/CD.

Le jugement en question, peut être retiré, du lundi au vendredi entre 08:00 heures et 12:00 heures et entre 14:00 heures et 18:00 heures, au guichet du Parquet de Luxembourg.

« Le présent avis fait courir les délais des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de la publication. » Le parquet près le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg.